



Claire rêve d'être
médecin quand
elle sera grande.
Pas de se faire
insulter.

Souvenons-nous :
les professionnels de santé
nous sauvent la vie.
Respectons-les.

Toute violence verbale ou physique commise
contre un professionnel de santé est punie par la loi.

Plan de sécurité des soignants : la Région Sud aux côtés des professionnels de santé



Parce qu'aucun professionnel de santé ne doit faire face seul aux violences qu'il subit, la Région Sud s'engage à leurs côtés à travers un Plan de sécurité dédié.

- La Région soutient les 7 associations agréées par la Justice et fédérées à France Victimes dans ses 6 départements.
- Ces associations vous apportent un **soutien juridique, psychologique et social**.
- Elles organisent des **permanences gratuites** dans les locaux associatifs, les Bureaux d'aide aux victimes, les commissariats et gendarmeries, les Maisons de la Justice et du Droit, les hôpitaux...
- Vous êtes victime et souhaitez être accompagné ?
- Vous voulez porter plainte ? N'hésitez pas à les contacter.

Les associations agréées en région Sud



Hautes-Alpes (05)

MEDIAVIC

Rue des Jardins
05000 Gap

04 92 52 67 66

contact@mediavic05.fr

Vaucluse (84)

AMAV

2 av. de Fontcouverte
84000 Avignon

04 90 86 15 30

francevictimes84@amav-fv.com

Bouches-du-Rhône (13)

APERS

40 Boulevard Carnot
13100 Aix-en-Provence

04 42 52 29 00

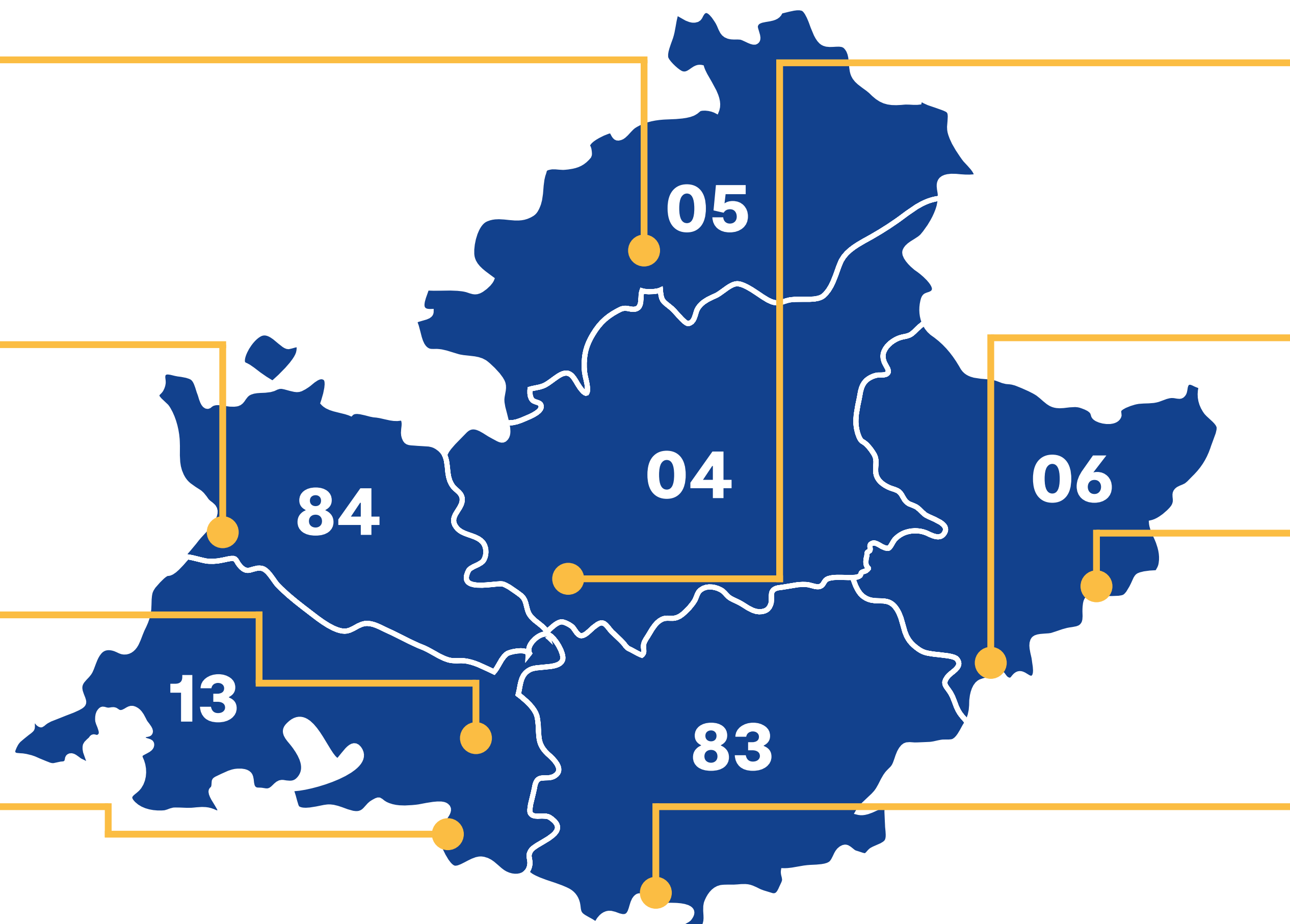
sav@apers13.com

AVAD

13 bd. de la Corderie
13007 Marseille

04 96 11 68 80

contact@avad-asso.fr



Alpes de Haute-Provence (04)

AMAV

157 av. Jean Giono
04100 Manosque

06 88 19 77 47

francevictimes04@amav-fv.com

Alpes-Maritimes (06)

HARPEGES

8 av. du 11 Novembre
06130 Grasse

04 93 90 85 66

serviceaideauxvictimes@harpeges.fr

MONTJOYE

6 av. Édith Cavell
06000 Nice

04 93 87 94 49

aide.victimes@montjoye.org

Var (83)

EN CHEMIN

146 av. du Maréchal Foch
83000 Toulon

04 98 00 46 80

contact@aaviv.fr